



PROJET PEDAGOGIQUE 2025-2026

**Ensemble, grandissons
à chaque étape de la vie !**

UFCV



ACCUEIL PERISCOLAIRE

Table des matières

Edito	3
Pourquoi et comment créer un atelier musical en APS ?.....	4
1- Développer l'écoute musicale chez les enfants	4
2- Les bénéfices des pratiques rythmiques et instrumentales.....	5
3- Le rôle primordial de l'animateur dans l'atelier musical	5
Conclusion	6



Edito

Mise en place d'un atelier musical périscolaire pour favoriser l'épanouissement et le développement personnel des enfants, même sans connaissances préalables.

Le programme se concentre sur trois axes principaux, dont le premier est de développer l'écoute musicale en exposant les participants à une grande diversité de genres musicaux et en utilisant des jeux pour l'apprentissage auditif actif.

Deuxièmement, les pratiques rythmiques et instrumentales, notamment avec les percussions, sont soulignées pour leur rôle dans l'amélioration de la dextérité, la coordination motrice et le travail d'équipe en groupe.

Enfin, un accent particulier est mis sur le rôle primordial de l'animateur, qui doit être un facilitateur créant un environnement stimulant et sécurisant, encourageant la participation active par son adaptabilité et sa bienveillance.



**Ensemble, façonnons
le monde de demain !**

UFCV





Pourquoi et comment créer un atelier musical en APS ?

L'introduction d'un atelier musical dans un cadre périscolaire ouvre, nous le pensons fortement, le champ des possibles, en termes d'exploration et d'épanouissement pour les enfants. À travers la musique, ils découvrent non seulement un art ancestral et universel, mais aussi un moyen d'expression et de développement personnel.

Cet atelier pédagogique peut leur permettre de se plonger dans le monde de la musique, même s'ils n'ont pas de connaissances préalables dans ce domaine artistique.

1- Développer l'écoute musicale chez les enfants

L'écoute musicale chez les enfants est une étape nécessaire dans leur développement culturel et cognitif. C'est le premier pas vers l'établissement d'une culture auditive riche et diversifiée.

Importance de la diversité musicale

Exposer les enfants à un large éventail de genres musicaux, allant de la musique classique aux rythmes du monde, du jazz au rock, de la musique folklorique à l'électronique, enrichit leur palette de compréhension et d'appréciation de la musique.

Les sons de la nature et du quotidien

Outre la musique, l'écoute active de sons de la nature (comme le chant des oiseaux, le bruit de l'eau, le vent dans les arbres) ou de sons quotidiens (bruits de la ville, sonorités domestiques) peut être très bénéfique.

Jeux et activités d'écoute

Des jeux d'écoute peuvent être organisés pour rendre cet apprentissage à la fois amusant et éducatif. Cela peut inclure des devinettes sonores, où les enfants doivent identifier des instruments. Des sons naturels, des activités d'imitation. Ils seront à même de recréer des sons entendus avec leur voix ou avec des instruments.

2- Les bénéfices des pratiques rythmiques et instrumentales

L'apprentissage d'instruments, particulièrement les percussions, permet aux enfants de se familiariser avec les bases de la musique, d'améliorer leur dextérité, et d'explorer de nouvelles manières de s'exprimer.

En jouant avec les percussions, les enfants développent une relation intime avec le rythme.

En apprenant à connaître et manipuler différents types d'instruments de percussion, tels que les tambourins, les xylophones, les enfants affinent leur habileté à contrôler et à coordonner leurs mouvements.

De plus, les petites percussions se prêtent bien au jeu en groupe, ce qui favorise le travail d'équipe, l'écoute mutuelle.

3- Le rôle primordial de l'animateur dans l'atelier musical

L'animateur de l'atelier joue un rôle clé, si ce n'est primordial, en créant un environnement dans lequel les activités musicales sont à la fois amusantes, faciles à réaliser et appréciées des enfants. Le plaisir avant tout !

Sa mission va bien au-delà de la simple transmission de connaissances ; il est le chef d'orchestre de cet atelier musical.

Création d'un environnement propice à l'apprentissage

L'un des premiers rôles de l'animateur est de créer un environnement stimulant et sécurisant où chaque enfant se sent libre d'explorer et d'exprimer sa créativité. Cela implique de concevoir des activités adaptées à l'âge et au niveau de compétence.

Encouragement de la participation active et de la créativité

L'animateur doit veiller à encourager la participation de tous les enfants, en reconnaissant et en valorisant chaque contribution, qu'elle soit grande ou petite. Il s'agit de stimuler leur curiosité et leur désir d'apprendre, tout en respectant leur rythme individuel.

Adaptation et flexibilité

Un animateur sait s'adapter aux besoins et aux intérêts changeants des enfants. Il est capable de modifier son approche pédagogique en fonction des réactions et des interactions des participants. Cette flexibilité est cruciale pour maintenir l'engagement des enfants et pour faire face aux défis imprévus qui peuvent survenir pendant l'atelier. Les fameux "impondérables".

Rôle de modèle et de mentor

Il est important que l'animateur démontre des compétences telles que la patience, la bienveillance et l'écoute active, car ces qualités influencent directement l'attitude et l'apprentissage des enfants. En résumé, l'animateur d'un atelier musical n'est pas seulement un enseignant, un éducateur, mais c'est un facilitateur d'expériences.

Conclusion

En conclusion, l'atelier musical est bien plus qu'une simple activité périphérique ; il représente une voie royale pour l'épanouissement, l'apprentissage collaboratif et la découverte de soi. Par l'écoute, le chant et l'exploration instrumentale, les enfants expérimentent non seulement la richesse de la musique, mais aussi à leur propre potentiel créatif.

Mode d'évaluation :

- ?

Contact :

Gwendal BELOUARD

Téléphone : 02 97 30 09 06

Mail : gwendal.belouard@ufcv.fr

Jean Michel BARBÉ : coordinateur enfance jeunesse sur Saint Philibert & Locmariaquer

Téléphone : 02.97.30.07.07 ou 06.25.14.52.47

Mail : jean-michel.barbe@ufcv.fr



**Ensemble, grandissons
à chaque étape de la vie !**

UFCV



Immeuble le Quadri
47, Avenue des Pays Bas
35200 RENNES
02 234 235 00